

INTERVENTION DE KODJO CYRIAQUE NOUSSOUGLO

PRÉSIDENT DE LA COALITION TOGOLAISE SUR LA DIVERSITÉ CULTURELLE ET VICE-PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES COALITIONS POUR LA DIVERSITÉ CULTURELLE (FICDC)

Débat général sur la mise en œuvre de la Convention par les parties prenantes, Conférence des parties à la Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles

Je tiens dans un premier temps à remercier le secrétariat de la Convention de 2005 pour l'appui à l'organisation du Forum de la société civile, où nous avons eu hier des débats très riches, sur le rôle de la société civile comme sur plusieurs sujets importants.

Les défis de la participation de la société civile sont réels, mais la vitalité de la société civile dans le secteur culturel est très importante.

La FICDC organisera une conférence panafricaine dans le cadre de son 6^e congrès qui aura lieu à Lomé, au Togo du 9 au 11 octobre 2019, laquelle est appuyée par l'Organisation internationale pour la francophonie. Pour cette occasion, nous tendons la main aux représentants gouvernementaux et aux autres organisations de la société civile pour se joindre à la conférence publique que nous organisons et dont l'objectif est de favoriser des partenariats entre les gouvernements et la société civile pour l'élaboration de politiques publiques, particulièrement en Afrique.

Les sujets dont nous devons discuter ensemble sont nombreux : propriété intellectuelle, réalité du numérique, participation des femmes, accords commerciaux et clauses culturelles et d'autres sujets permettant de mettre en œuvre la convention de 2005.